

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

COMMUNE DE SAORGE



Carte des aléas  
Mouvements de terrain  
Fond topographique  
Secteur ouest

Pour le Préfet,  
Secrétaire Général  
DRM - 06 03 41 41 41  
*C. L...*  
Gérard BOURRY

Echelle : 1/10 000

Janvier 2013

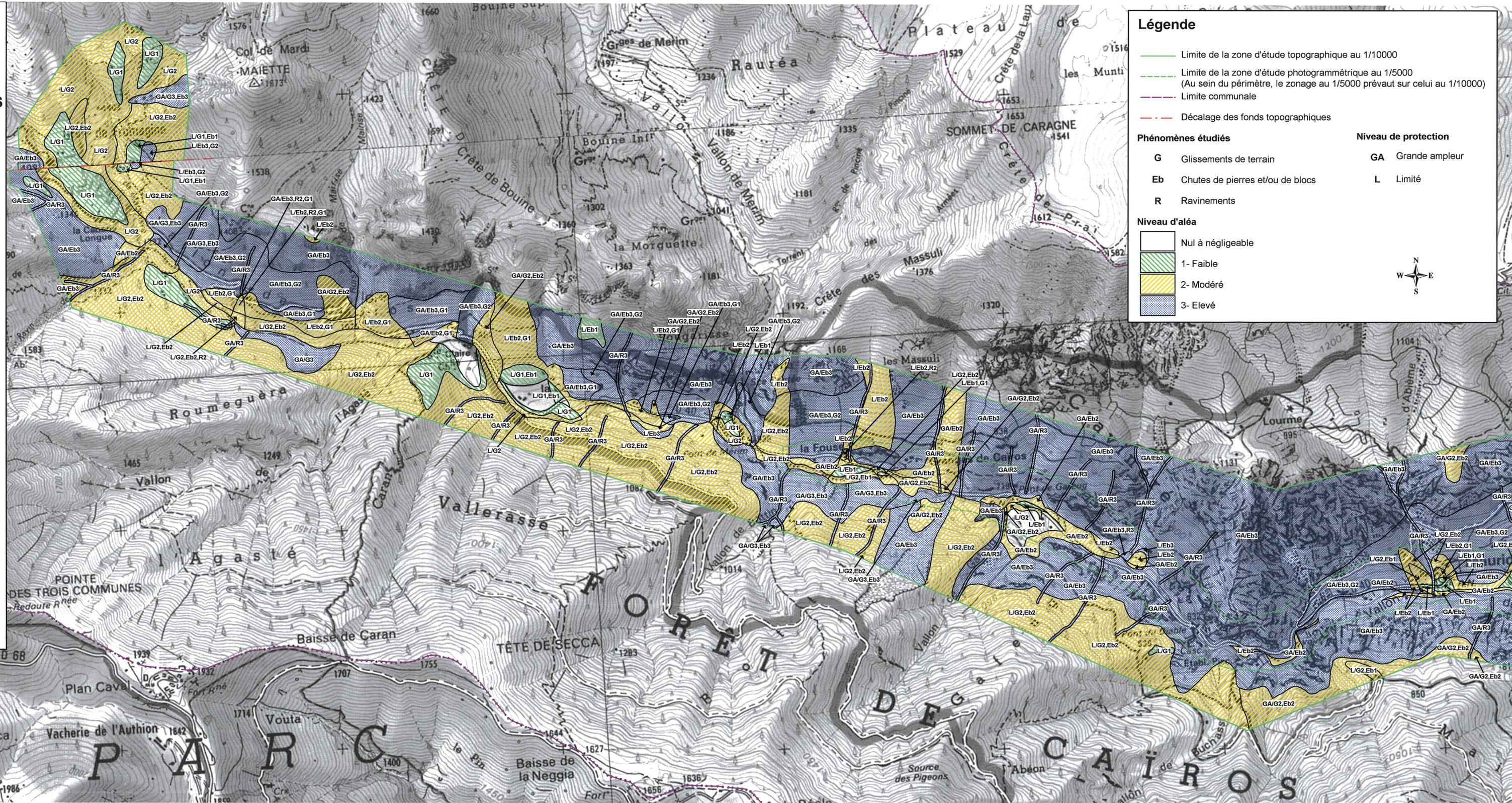
PRESCRIPTION DU PPRN : arrêté du 20 MARS 2008 modifié par l'arrêté du 14 JUNI 2010	
ENQUÊTE DU : 3 Août 2012	AU : 3 Septembre 2012
APPROBATION DU PPRN : 25 FEV. 2013	
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER	
SERVICE EAUX ET RISQUES	



Bureau d'études Alp'Géorisques

Phase	Version	Date
Avant-projet PPR	1.1	Juillet 2009
Projet PPR	1.2	Avril 2010
Projet PPR	1.3	Février 2012
PPR	1.4	Janvier 2013

Fond topographique scan 25 © IGN



**Légende**

- Limite de la zone d'étude topographique au 1/10000
- - - Limite de la zone d'étude photogrammétrique au 1/5000 (Au sein du périmètre, le zonage au 1/5000 prévaut sur celui au 1/10000)
- - - Limite communale
- - - Décalage des fonds topographiques

**Phénomènes étudiés**

- G Glissements de terrain
- Eb Chutes de pierres et/ou de blocs
- R Ravinements

**Niveau de protection**

- GA Grande ampleur
- L Limité

**Niveau d'aléa**

- Nul à négligeable
- ▨ 1- Faible
- ▨ 2- Modéré
- ▨ 3- Elevé